



**ARRETE INTERMINISTERIEL N° 0.679./CAB.MIN/MINES/01/2012 ET  
N° 625./CAB.MIN/FINANCES/2012 DU 17 OCT 2012  
PORTANT APPROBATION DE LA LISTE DES BIENS A IMPORTER  
SOUS LE REGIME DOUANIER PRIVILEGIE  
AU PROFIT DE LA SOCIETE MMG KINSEVERE SPRL**

---

**LE MINISTRE DES MINES**

**ET**

**LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER  
MINISTRE, CHARGE DES FINANCES,**

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 lettre f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 225 et 227 à 232 ;

Vu la Loi 002/03 du 13 mars 2003, telle que modifiée et complétée par la Loi n° 08/003 du 16 mai 2008 instituant un nouveau tarif des droits et taxes à l'importation ;

Vu l'Ordonnance-Loi 10/002 du 20 août 2010 portant Code des Douanes ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, spécialement ses articles 512 à 519 ;

Vu le Décret n° 09/43 du 03 décembre 2009 portant création et organisation de la Direction Générale des Douanes et Accises, « DGDA » en sigle ;

Vu le Décret n° 011/46 du 24 décembre 2011 portant mesures d'application de l'Ordonnance-Loi n° 10/002 du 20 août 2010 portant Code des Douanes ;

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a long horizontal stroke extending to the right.



Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article 1<sup>er</sup> B points 6 et 14 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre Délégué et des Vice-Ministres ;

Considérant la requête introduite en date du 04 septembre 2012 par la société **MMG KINSEVERE Spri**, en vue d'obtenir l'approbation de la liste des biens à importer sous le régime douanier privilégié ;

Considérant l'avis favorable de la Commission interministérielle d'approbation de la liste des biens à importer sous le régime douanier privilégié, émis lors de sa réunion du 06 septembre 2012 ;

Considérant la nécessité ;

## **A R R E T E :**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

Est approuvée, la liste des biens à importer sous le régime douanier privilégié ci-jointe, présentée par la société **MMG KINSEVERE Spri**, en sa qualité de détentrice d'un Permis d'Exploitation n° 528 trouvant dans le Territoire de Kipushi, District de Haut-Katanga, dans la Province du Katanga, dont référence ci-dessous :

- Siège social : n° 8034, l'Avenue Nyota,  
Quartier Golf, Commune de  
Lubumbashi /Katanga
- N° d'Identification Nationale : 6-118-N43735Y
- N° au Nouveau  
Registre de Commerce : 9324



La valeur globale des biens à importer sous le régime douanier privilégié est de 88.676.197, 21 USD (Dollars américains quatre vingt huit millions six cent septante six mille cent nonante sept et vingt et un cents).

### Article 2 :

Conformément à l'article 230 du Code Minier, la société **MMG KINSEVERE Spri** ne peut transférer les biens matériels ou équipements importés qu'après en avoir préalablement informé l'Administration des douanes et obtenu l'autorisation écrite de cette dernière.

### Article 3 :

Toute violation des dispositions du présent Arrêté entraîne la suspension des avantages douaniers et expose le contrevenant au paiement des droits et taxes d'entrée en vigueur, sans préjudice des amendes éventuelles.

### Article 4 :

Le Directeur Général de la Direction Générale des Douanes et Accises, en sigle « DGDA », est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 12 DEC 2012

LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER  
MINISTRE, CHARGE DES FINANCES,

**Patrice KITEBI KIBOL MVUL**

LE MINISTRE DES MINES,

**Martin KABWELULU**

### Ampliations

- Cabinet du Président de la République
- Cabinet du Premier Ministre
- Cabinet du Ministre des Mines
- Cabinet du Ministre des Finances
- Cabinet du Ministre de la Défense et Sécurité
- Secrétariat Général des Mines
- D.G.D.A.
- B.C.C.
- O.C.C.
- ANAPI
- CIALB/Direction des Mines
- Société **MMG KINSEVERE Spri**

**ANNEXE**

**LISTE DES BIENS A IMPORTER SOUS LE REGIME DOUANIER PRIVILEGIE  
AU PROFIT DE LA SOCIETE MMG KINSEVERE SPRL**

N°	DESCRIPTION	Unité	Qté	P.U \$us	P.T \$us
<b>I. EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE BUREAU</b>					
<b>I.1 ORDINATEURS DESTINES AU TRAITEMENT DES DONNEES</b>					
1	Ordinateurs pour traitement de l'information technique de contrôle et unités de mémoire (Dell Precision T3500)	lot	30	4035,4813	121 064
2	Ordinateurs pour traitement de l'information technique de contrôle et unités de mémoire (Dell Optiplex 790MT)	lot	30	1172,0573	35 162
3	Ordinateurs portatifs calibrés sur le système d'identification du terrain-Socle comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran (Dell Precision M4600)	pièce	15	2195,7627	32 936
4	Ordinateurs portatifs pour traitement de l'information des données cuprifères comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran (Dell Latitude E6220)	pièce	30	1832,5013	54 975
5	Ordinateurs portatifs pour traitement de l'information des données cuprifères comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran (Dell Latitude E6420)	pièce	30	1995,1267	59 854
<b>Sous - Total I.1</b>					<b>303 991,44</b>
<b>I.2 ACCESSOIRES POUR ORDINATEURS</b>					
6	Ecrans plats pour vue large et cartographie (P2211H 21.5" Widescreen)	pièce	15	224,21067	3 363
7	Ecrans plats pour vue large et cartographie (P2412H 24" Widescreen)	pièce	15	217,8	3 267
8	Imprimantes et autres Télécopieurs HP Laser Multi-fonction	pièce	10	11352	113 520
9	Imprimantes HP Laser Multi-fonction Design Jet Plotter	pièce	10	14220	142 200
10	Imprimantes HP Laser Multi-fonction Design Jet Plotter	pièce	10	5225	52 250
11	Testeurs électroniques pour fils et câbles	pièce	5	1609,2	8 046
12	Accessoires pour Ordinateurs tels que les cartouches HP	pièce	240	74,178667	17 803
13	Accessoires pour Ordinateurs tels que rouleaux HP de toutes dimensions	lot	300	170	51 000
14	Tambours/Toner HP noirs	pièce	100	90,804	9 080
15	Tambours/Toner HP en couleurs	lot	200	255,30667	51 061
<b>Sous - Total I.2</b>					<b>451 590,77</b>
<b>I.3 ANTENNES ET SERVEURS DE CONNEXION</b>					
16	Serveurs pour connexion satellites	pièce	8	13 171	105 368
17	COMTECH - Satellite Modem CDM 6XX ser-	pièce	3	13 171	39 513

18	iDIRECT - Modem router et serveurs pour connexion des machines	pièce	10	28 977	289 770
19	CISCO-SDM Routers	pièce	10	28 960	289 600
20	CISCO-Commutateurs pour réseaux	pièce	10	4 795	47 950
21	Equipement de stockage des données (serveurs)	lot	10	48 999	489 990
22	Machines et appareils électriques pour test des équipements informatiques	pièce	5	35 800	179 000
<b>Sous - Total I.3</b>					<b>1 441 191,00</b>
<b>I.4 FIL, CABLES ET LEURS ACCESSOIRES</b>					
23	Fils, câbles, unis ou non de pièces de connection, câbles de fibres optiques	pièce	5	1680	8 400
24	Câbles FO-MM 50/125 et 10/125 blindés et non blindés	mètres	20 050	4	80 200
<b>Sous - Total I.4</b>					<b>88 600,00</b>
<b>I.5 MATERIELS POUR LA MAINTENANCE DES MACHINES</b>					
25	Kit de maintenance d'imprimantes HP	lot	100	490	49 000
26	Kit de maintenance pour ordinateurs et autres machines de traitement de l'information	paquet	10	500	5 000
<b>Sous - Total I.5</b>					<b>54 000,00</b>
<b>TOTAL I</b>					<b>2 339 373,21</b>
<b>II. CONSOMMABLES</b>					
<b>II.1 EQUIPEMENT DE SECURITE</b>					
27	Bottes avec protection en acier	pièce	3 000	70	210 000
28	Bottes normales	pièce	3 000	65	195 000
29	Masques anti-poussières	pièce	40 000	3	120 000
30	Equipement anti-poussières et accessoires	lot	100	4 000	400 000
31	Protège oreilles	pièce	40 003	2	80 006
32	Equipement de protection contre le feu	lot	150	3 000	450 000
33	Lampisteries et réflecteurs	lot	500	1 464	732 000
34	Botte de sécurité	lot	5 000	50	250 000
35	Bottes en caoutchouc	pièce	5 000	40	200 000
36	Lunettes de protection	pièce	6 000	8	48 000
37	Tablier de protections et lunettes de protection pour soudeur	lot	150	95	14 250
38	Ecran de protection	pièce	150	100	15 000
39	Habillement de protection des travailleurs	pièce	25 200	46	1 159 200
40	Gants	paire	20 000	8	160 000
41	Appareil et équipement pour test d'alcool		10	9 227	92 270
<b>Sous - Total II.1</b>					<b>4 125 726,00</b>
<b>II.2 PIECES DE RECHANGES ELECTRIQUES ET MECANIKES</b>					

42	Pièces de rechange électriques pour équipement génératrices d'électricité	lot	12	50 000	600 000
43	Pièces de rechange pour l'usine (il s'agit des pièces de rechange diverses utilisées dans l'usine autre que les pièces de rechanges mécaniques et électriques, c'est le cas notamment des boulons (vis et écrous)	lot	24	100 000	2 400 000
44	Pièces de rechange mécaniques pour engins lourds	lot	48	10 000	480 000
45	Pièces de rechange pour véhicules 4x4	lot	50	1 000	50 000
46	Pneus-Toute tailles	lot	200	400	80 000
<b>Sous - Total II.2</b>					
<b>II.3 CONSOMMABLES DE CONSTRUCTION</b>					
47	Ciments	tonne	2 000	260	520 000
48	Peintures, vernis et autres accessoires	lot	10	10 000	100 000
49	Profilés en acier	tonne	60	5 000	300 000
50	Instrumentation ( les consommables de construction constituant l'item 56 comprennent les équipements généralement quelconque utilisés comme petits outils nécessaires pour les constructions métalliques et la maçonnerie. CAS DES TRUELLES,niveaux et tout autre équipement de mesure de la construction)	lot	1	100 000	100 000
51	Réservoirs - toute sorte	chaque	1	50 000	50 000
52	Toles pour toiture de bâtiments	m2	1 800	100	180 000
53	Constructions et ses parties telles que les tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres	lot	1	500 000	500 000
54	Cables submersibles	mètre	30 000	104	3 120 000
55	Clous, boulons et attaches	lot	100	5 000	500 000
56	Vis, boulon, écrous, rivets, chevilles, rondelles et autres articles similaires	lot	1	100 000	100 000
57	Tôles galvanisées pour toiture	m <sup>3</sup>	9 500	1 100	10 450 000
58	Gouttières et accessoires	mètre	5 000	60	300 000
59	Mise à terre et parafoudre	lot	1	50 000	50 000
60	Tubes et tuyaux en fer ou en acier	lot	1	400 000	400 000
61	Verres à vitres toutes dimension	lot	48	2 000	96 000
62	Fil barbelé	mètre	5 000	5	25 000
63	Treillis de sécurité	mètre	1 000	90	90 000
<b>Sous - Total II.3</b>					
					<b>16 881 000,00</b>

### II.4 TUYAUTERIE & ACCESSOIRES

64	Coudes, raccords union & adaptateur en PVC - toutes dimensions	pièce	100	150	15 000
65	Coudes, raccords union & adaptateur -en acier- toutes tailles	pièce	50	150	7 500
66	Coudes, raccords union & adaptateur en cuivre - toutes dimensions	pièce	50	150	7 500
67	Coudes, raccords union & adaptateur - HDPE - toutes dimensions	pièce	50	150	7 500
68	Boulons et écrous divers	tonnes	300	1 500	450 000
69	Joint	lot	48	1 200	57 600
<b>Sous - Total II.4</b>					<b>545 100,00</b>

### II.5 MATERIEL ELECTRIQUE

70	Appareils d'éclairage y compris les projecteurs, lampes et articles similaires	lot	1	100 000	100 000
71	Transformateur d'une capacité de 600 KVA- 11/0.57 KV	pièce	2	8 195	16 390
72	Transformateur d'une capacité de 3500 KVA-11.5 V	pièce	2	127 772	255 544
73	Transformateur d'une capacité de 2500KVA-33/0.55 KV	pièce	2	80 000	160 000
74	Transformateur d'une capacité de 350 KVA-550/420V	pièce	2	18 311	36 622
75	Support tiror des câbles d'alimentation & installation	mètre	250	1 000	250 000
76	Système de contrôle	chaque	2	100 000	200 000
77	Câbles	mètre	15 000	90	1 350 000
78	LV Câbles	pièce	1	200 000	200 000
79	Générateur Diesel 500KVA	pièce	4	162 000	648 000
80	Câbles électriques et attaches	lot	48	10 200	489 600
81	Matériel électrique (il s'agit ici des matériels de mesure de voltages ou ampérage nécessaires pour tester le circuit électrique installé pour la stabilisation de l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de l'usine)	lot	1	100 000	100 000
82	Solvants et dissolvants	lot	48	1 500	72 000
<b>Sous - Total II.5</b>					<b>3 878 156,00</b>

### II.6 CONSOMMABLES POUR PREVENTION CONTRE L'INCENDIE

83	ANGUS TRIDOL C 3% AFFF Mousse extincteurs (fûts )	Litre	1 000	147	147 000
84	Poudre anti-incendie 40% ABC LOCAL DCP	Kgs	1 800	184	331 200
<b>Sous - Total II.6</b>					<b>478 200,00</b>

**II.7 POMPES & ACCESSOIRES**

85	Vannes- toutes dimensions	lot	10	150 000	1 500 000
86	Pièces de rechange de robinetterie	lot	10	50 000	500 000
87	Moteurs pour usines	pièce	10	23 700	237 000
88	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz	pièce	10	9 204	92 040
<b>Sous - Total II.7</b>					<b>2 329 040,00</b>

**II.8 REACTIFS**

89	Acide Sulfurique	tonne	45500	580	26 390 000
90	Floculant- magnafloc 10	tonne	360	95	34 200
91	Extractant- LIX 984- NC	tonne	440	10 380	4 567 200
92	Diluent- shellsol 2325	m3	2 000	1 600	3 200 000
93	Guar- guarfloc	tonne	24	95	2 280
94	Sulfate de cobalt	tonne	12	2 670	32 040
95	Sel-categorie de piscine	tonne	60	12	720
96	Argile- bentonite activée	tonne	192	250	48 000
97	Anthracite	tonne	14	586	8 204
98	Chaux	tonne	3 000	355	1 065 000
99	Boulets plastiques	m3	88	1 860	163 680
100	Boulets pour broyage - 65 mm ball	tonne	616	2 027	1 248 632
101	Boulets pour broyage - 80 mm ball	tonne	34	2 027	68 918
102	Boulets pour broyage - 90 mm ball	tonne	34	2 027	68 918
103	Boulets pour broyage - melangé	tonne	150	2 027	304 050
104	Broyeur à boulets/lifters	jeu	2	200 000	400 000
<b>Sous - Total II.8</b>					<b>37 601 842,00</b>
<b>TOTAL II</b>					<b>69 449 064,00</b>

**III. EXTENSION DE DECAPAGE****III.1 MACHINE DE DECAPAGE & ACCESSOIRES**

105	Machine de décapage et ses accessoires	lot	1	1 919 000	1 919 000
106	Pieces de rechange pour machines à décapier	lot	1	100 000	100 000
<b>Sous - Total III.1</b>					<b>2 019 000,00</b>

**III.2 EQUIPEMENT DIVERS**

107	Instrumentation servant au réglage, traçage, découpage par précision	lot	1	100 000	100 000
108	Outillage pour cerclage comprenant les tendeurs, chasseurs, coupes et outils à sceller	lot	10	10 776	107 760



